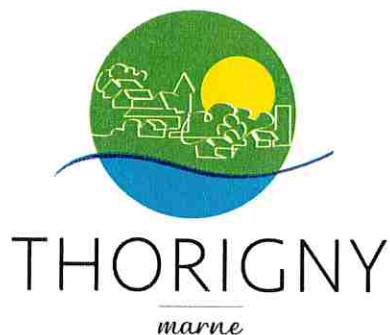




Le Conseil d'administration du CCAS réuni le 28 août 2026 sous la Présidence de Madame DA COSTA Laïla, Vice-Présidente du CCAS, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Approuvé le procès-verbal de la précédente réunion
- Approuvé la reconduction de l'activité gym douce à destination des séniors et les barèmes tarifaires applicables
- Approuve la convention de partenariat avec l'association Fusion'elle et le CCAS dans le cadre de l'activité de gym douce
- Approuvé la reconduction de la distribution des colis à destination des séniors à l'occasion des festivités de fin d'année
- Approuvé la reconduction de l'organisation du repas des séniors et le recours à un prestataire de traiteur sur table
- Approuvé la reconduction de l'organisation d'un spectacle à l'occasion du repas de fin d'année.

Le Maire,
Président du CCAS,
Bouchra FENZAR-RIZKI

